



COMMISSION FEMININES



Réunion du : Réunion du jeudi 26 mars 2026

Présidente : Mme GOLAWSKI Micheline

Présentes : Mmes LECLERC Ingrid, Référente féminisation - PLET Caroline, Ambassadrice inclusion - CANDELIER Céline, Conseillère Technique Fédérale CDSA

OBJECTIFS DE LA REUNION

Dans le cadre du plan d'engagement sociétale de la F.F.F. et des actions de féminisation des audacieuses, nous avons mis en place cette rencontre entre le District et le Comité Départemental du Sport Adapté afin de développer des actions inclusives sur la différence physique et le sport pour tous avec l'action « le but de l'espoir ».

PRESENTATION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTE :

La Ligue FFSA a pour mission d'organiser, de développer, de coordonner et de contrôler la pratique des activités physiques et sportives dans la région des Hauts-de-France, pour les personnes en situation de handicap (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) présentant :

- Soit une déficience intellectuelle légère, moyenne ou profonde, à laquelle peuvent être associés des handicaps physiques ou sensoriels (personnes polyhandicapées),
- Soit des troubles psychiques longs et persistants (névroses, psychoses),
- Soit des troubles du neurodéveloppement.

L'association reconnue d'utilité publique, offre à des personnes la possibilité de vivre la passion du sport de leur choix, quels que soient leurs désirs, leurs capacités et leurs besoins. Elle le fait dans un environnement dédié à leur plaisir, leur performance, leur sécurité et à l'exercice de leur citoyenneté.

Aujourd'hui le CDSA est constitué de 29 associations sur le territoire de l'Artois, avec 1400 licenciés en sport adapté multisport.

Les associations répertoriées au sein du CDSA sont principalement issues des structures médico-social (IME, Foyer de vie...).

L'accompagnement du CDSA vers ce public sport adapté est annuel, le calendrier est composé autour de journées d'activités motrices, de championnat régional sport adapté par section et des rencontres de sports loisirs.

A noter qu'une classification est appliquée selon l'âge et le handicap du licencié afin d'assurer une pratique sportive sécurisée et équitable.

La licence adaptée est une licence fédérale qui ouvre l'accès au licencié à toutes les associations sportives recevant des personnes en situation de handicap.

Une licence à la journée (10 euros) est également possible pour le sportif afin de lui permettre une participation exceptionnelle à une compétition ou événement.

LE BUT DE L'ESPOIR

Afin de répondre à nos besoins et d'être ensemble acteur de l'inclusion. Le CDSA et les audacieuses vont donc mettre en place un accompagnement et proposition d'actions afin de développer la pratique du foot adapté, le sport pour tous.

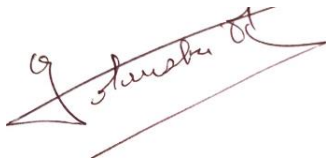
Une feuille de route a donc été mise en place pour développer l'action « le but de l'espoir ».

- 1-Répertorier et créer la cartographie des clubs concernés.
- 2- Rencontrer les clubs engagés et réaliser une action promotionnelle d'avril à juin 2026 avec les audacieuses.
- 3- Mise en place à la rentrée 2026/2027 d'une journée de mobilisation

Prochain groupe de travail audacieuses : 7 mai 2026 en matinée au sein du District Artois

Prochain groupe de travail audacieuses et CDSA : le 05 juin 2026 en matinée au sein du District Artois

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI.

Handwritten signature of Micheline Golawski in red ink, written over a horizontal line.

La Référente Féminisation:
Ingrid LECLERCQ

Handwritten signature of Ingrid Leclercq in black ink, written over a horizontal line.